

# CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – MOTION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document et dans le cadre du suivi

N° de l'objet	Date du dépôt	Heure du dépôt	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
25.042	02.09.2025	10h41	
Distribué la première fois lors de la séance du 03.09.2025			
Traité par le Conseil général le : .....			
Décision : .....			
Délai pour classement : .....			
Classement : .....			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : PVL		
Titre : Création d'une commission des sites sensibles		
<ul style="list-style-type: none"><li>Contenu : En mai 2024, Laurent Duvanel publie «Le côté obscur du cadran », une enquête sur l'histoire et les conséquences des activités de galvanoplastie menées dans l'immeuble Doubs 51. Gravement pollué, le bâtiment est interdit d'accès depuis 2013. Suite à cette parution, les Vert' libéraux restent étonnés du manque de réactions notamment politiques. Les Vert.es en 2014 au législatif communal de La Chaux-de-Fonds et par la suite au Grand Conseil neuchâtelois ont produit des interventions à ce sujet mais ils ont été éconduits par les autorités respectives de ces institutions. Il est vrai que le sujet est particulièrement nocif et délicat, il est susceptible d'ouvrir une boîte de Pandore aux conséquences et coûts à ne pas sous-estimer ; une visite sur le Géoportail SITN avec la mise en évidence d'une multitude de sites pollués en ville de La Chaux-de-Fonds fait froid dans le dos comme d'ailleurs le commentaire concernant le statut du dit bâtiment Doubs 51: "Déjà investigué : site pollué ne nécessitant ni surveillance ni assainissement" Conscient que le dossier doit être investigué avec mesure et précaution, les Vert'libéraux estiment néanmoins nécessaire que des actions soient entreprises. Ils proposent la création d'une commission des "sites sensibles ou pollués" qui aurait comme mission, la mise en place de plans d'assainissement et de préventions ainsi que de leurs suivis.</li></ul>		
Développement (ne sera pas intégré à l'ordre du jour) :		
Demande d'urgence (par défaut, la réponse « Non » est retenue) :		
Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Pascal Kaufmann		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Brigitte Leitenberg		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : [Chancellerie.communaleCHX@ne.ch](mailto:Chancellerie.communaleCHX@ne.ch)